

TOULOUSE

LE SPECIALISTE DU PAPIER COUCHÉ JOB-PARILUX DANS LA TOURMENTE

La cession de Job-Parilux à Gecco tourne mal. Le tribunal de commerce décidera le 29 septembre de sa mise ou non en règlement judiciaire.

Rien ne va plus à Job-Parilux. Partie intégrante du patrimoine industriel toulousain, ce spécialiste du papier couché haut de gamme vit une drôle d'aventure depuis sa cession par Bolloré et KNP à la holding britannique Gecco. Les fournisseurs, impayés, ont stoppé leurs livraisons. La moitié de l'usine est en chômage technique. L'inspection du travail a saisi le procureur pour demander la mise sous contrôle judiciaire de l'entreprise : outre les cotisations non payées à l'Urssaf, des détournements de fonds importants auraient été commis par les nouveaux dirigeants. Bolloré Technologie, associé à KNP, troisième papetier européen, pensait pourtant avoir bien fait les choses. En mars

1995, alarmés par les pertes de Job, Bolloré et KNP apurent la dette (64 millions de francs) et recapitalisent la société (50 millions) dans l'intention de s'en séparer. Le papetier Scheufelen est sur les rangs, mais seul l'outil commercial l'intéresse. "Pour préserver l'emploi", explique le groupe Bolloré Technologie, c'est Gecco, une holding financière britannique, qui est finalement préférée. Elle reçoit la société pour 1 franc symbolique, avec 14 millions de francs au compte courant, et l'engagement de

la faire fonctionner au moins pendant un an. "Gecco Holding offrirait toutes les garanties nécessaires." Sauf que la filiale Gecco-France, créée pour l'occasion, n'a pas de téléphone, et que ses dirigeants concluent dès juillet un accord avec Scheufelen. Fin août, l'allemand se dit prêt à reprendre l'usine en supprimant la moitié des effectifs. La production a été arrêtée en septembre. Et la rapidité avec laquelle la situation s'est dégradée laisse planer des doutes sur les garanties qu'offre Gecco Holding. Le tribunal de commerce statuera le 29 septembre sur la mise ou non de la société en règlement judiciaire.



PATRICK BERNARD / LE NE

**Grévistes de Job-Parilux
le 25 septembre**

*La moitié de l'usine
est en chômage technique.*

JOB : les parlementaires socialistes confirment leur soutien

L'article de « La Dépêche du Midi » du mardi 19 septembre, concernant l'entreprise JOB, fait référence, entre autre, au silence « assourdissant des parlementaires » sur ce dossier.

On aurait dû préciser de quels parlementaires il s'agissait.

Pour ce qui concerne les parlementaires socialistes, nous tenons à dire que dès que les syndicalistes nous ont contactés, nous les avons reçus à la fédération du parti socialiste et avons manifesté dans « La Dépêche du Midi » du mercredi 13 septembre, notre soutien aux salariés.

Suite à cette rencontre, nous avons écrit aux ministre du Travail et de l'Industrie, ainsi qu'au préfet de région à qui nous avons demandé l'organisation d'une réunion afin que soient examinées toutes les solutions permettant la sauvegarde des emplois de JOB Parilux.

Le gouvernement déclare lutter pour l'emploi, nous pensons qu'il faut préserver les emplois existants plutôt que développer des emplois précaires. Pour cela, nous serons aux côtés des salariés et de leurs syndicats, comme nous le sommes pour JOB Parilux.

Jean-Louis IDIART,
député de la Haute-Garonne ;
Maryse BERGE-LAVIGNE ;
Claude CORNAC, Jean
PEYRAFITTE ; Gérard
ROUJAS, sénateurs de la
Haute-Garonne.

LA DEPECHE DU MIDI

LE NOUVEL ECONOMISTE